

EPCC « École Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ECOLE SUPERIEURE D'ART DE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE**

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 25 MARS 2025**

NOMBRE DE MEMBRES		
19		
Présents	Représentés	Absents
12	2	5
<u>OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :</u>		
N° 25/03/25-04		
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ESADTPM		

L'an Deux Mille Vingt Cinq et le 25 du mois de mars à 14h30.

Le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art Toulon Provence Méditerranée », a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Monsieur Yann TAINGUY**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Yann TAINGUY, Jean-Luc DELAUNAY, Jqsy, CHAMBRON, Gaston SECONDI, Pierre PELLETIER, Rémy LÉVRAUD, Olivier MILLAGOU, Ian SIMMS, Thomas DIEULLE, et Enora MIGNONNEAU

ÉTAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Suppléances) :

Edward DE LUMLEY représenté par Dalia MESSARA
Jean-Sébastien VIALATTE représenté par Nadine ESPINASSE

ÉTAIENT ABSENTS REMPLACÉS (Mandats) :

Valérie MONDONE représentée par Yann TAINGUY
Hélène BILL représentée par Jean-Luc DELAUNAY

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Philippe MAHE, Jean-Pierre BLANC, Claude ARNAUD-GALLI, François CARRASSAN et Laetitia QUILICI

**EPCC « École Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée »
2, parvis des écoles Les Beaux-Arts Chalucet
83000 Toulon**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'EPCC ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN DE TOULON PROVENCE
MÉDITERRANÉE**

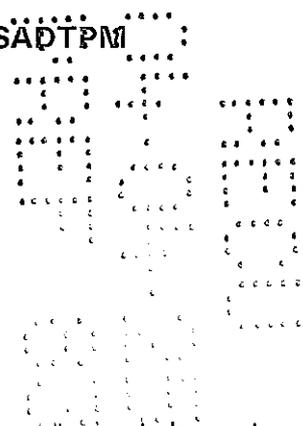
**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 25 MARS 2025**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

N° D'ORDRE : 25/03/25-04

OBJET :

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ESADTPM :



Monsieur le Président expose :

Mes chers collègues,

A la suite à la délibération du 13 juin 2024, autorisant de procéder au recrutement de quatre emplois permanents inscrits au tableau des effectifs de l'ESADTPM déclarés vacants et après transmission à la Préfecture du tableau des effectifs, annexe du budget, en date du 25/06/2024, il vous est proposé de approuver la mise à jour du tableau des effectifs (transmis en annexe) reflétant les effectifs actuels de l'ESADTPM, les postes ouverts, leur filière, cadre d'emploi, catégorie, nombre de postes, les postes occupés.

Grades	Catégorie	Postes au tableau des emplois	Postes pourvus (à titre indicatif)
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Directeur territorial	A	1	0
Attaché Principal	A	2	2
Attaché	A	3	2
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	B	2	0
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	B	2	1
Rédacteur	B	1	1
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	4	4
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	1	1
Adjoint Administratif	C	3	3
TOTAL		19	14
FILIERE TECHNIQUE			
Technicien Territorial	B	1	0
Agent de Maîtrise principal	C	1	1
Agent de Maîtrise	C	1	1
Adjoint Technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	0
Adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1
Adjoint Technique	C	2	2
TOTAL		7	5
FILIERE CULTURELLE			
Directeur d'Etablissement d'Enseignement Artistique de 1 ^{ère} catégorie	A	1	1
Professeurs d'Enseignement Artistique hors classe	A	3	3
Professeurs d'Enseignement Artistique classe normale	A	20	18
Bibliothécaire	A	1	1
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1 ^{ère} classe	B	2	2
Assistant d'Enseignement Artistique Principal 2 ^{ème} classe	B	2	1
Assistant d'Enseignement Artistique	B	6	4
Adjoint du Patrimoine	C	1	1
TOTAL		36	31
TOTAUX		62	50

Après avoir entendu le Président,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU l'arrêté du Préfet du Var en date du 29 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle, à caractère administratif dénommé Ecole Supérieure d'Art de Toulon Provence Méditerranée,

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 91-857 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique,

VU le décret n° 2021-437 du 29 mars 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique,

VU le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

VU la délibération n° 10/02/2021-03 du 10 février 2021,

VU la délibération n° 24/03/2021-10 du 24 mars 2021,

VU la délibération n° 12/12/2023-10 du 12 décembre 2023 portant création de trois emplois permanents à temps complet dans le cadre d'emploi des rédacteurs,

CONSIDERANT qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs.

Et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1:

D'ADOPTER le tableau des effectifs mis à jour tel que présenté.

Ainsi fait et délibéré les jours, ou mois et ans que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait à TOULON, en trois exemplaires, le 25 mars 2025.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'Établissement Public de Coopération Culturelle
École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence
Méditerranée

Monsieur Yann TAINGUY

ésadtpm
E.P.C.C Ecole Supérieure d'Art et de Design
Toulon Provence Méditerranée
Yann TAINGUY
Président
du Conseil d'Administration